

## BILAN DE PHOSPHORE

ANNÉE 2025

### 1 DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

#### 1.1 Identification de l'exploitant

*Selon le cas, remplir l'une des deux sections ci-dessous.*

##### Particulier (individu)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de l'intervenant : \_\_\_\_\_

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : \_\_\_\_\_

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : \_\_\_\_\_

NEQ (si enregistré au REQ) : \_\_\_\_\_

##### Autre

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Numéro de l'intervenant : \_\_\_\_\_

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : \_\_\_\_\_

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : \_\_\_\_\_

NEQ : 1168723121

Répondant ou personne à contacter

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Titre : Propriétaire

#### 1.2 Adresse

Numéro et rue : 2075, rang Beaupré Municipalité : Sainte-Ursule P (51040)

Code postal : J0K3M0 Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_ Autre numéro : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_

#### LIEU VISÉ PAR LE BILAN (Ferme Jeanicot (2012) inc.)

*Remplir la section 1.3 pour les lieux d'élevage ou la section 1.4 pour les lieux d'épandage.*

#### 1.3 Description du lieu d'élevage (voir la définition dans le Guide du bilan de phosphore)

Numéro de lieu : X2018927 Municipalité : Sainte-Ursule P (51040)

##### 1.3.1 Adresse du lieu (si elle est différente de l'adresse à la section 1.2)

Numéro et rue : 2075, rue Philibert

Municipalité : Sainte-Ursule P (51040) Code postal : J0K3M0

### 1.3.2 Localisation cadastrale du lieu

Cadastre rénové du Québec :

#### **Si non rénové :**

Lot : 65

Rang ou concession : philibert

Cadastre : Paroisse de Sainte-Ursule (062420)

### **1.3.3 Propriétaire du lieu**

*Si l'exploitant est propriétaire du lieu, passer à la section 1.3.4.*

*Sinon, selon le cas, remplir l'une des deux sections ci-dessous.*

## **Particulier (individu)**

Nom :

Prénom :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEQ (si enregistré au REQ) :

## **Autre**

Nom de l'entreprise :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEO : 000000000

Répondant ou personne à contacter

Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED] Titre : Propriétaire

**Courriel du propriétaire du lieu :**

#### **1.3.4 Description du cheptel du lieu (utiliser les catégories d'animaux de l'annexe VII du REA)**

### 1.3.5 Propriétaire(s) des animaux

*Si l'exploitant est le propriétaire de tous les animaux du lieu d'élevage, cocher la case suivante ☑ et passer à la section 2.*

*Si l'exploitant n'est pas le propriétaire de tous les animaux du lieu d'élevage :*

- Cocher la case si l'exploitant est propriétaire d'une partie des animaux : ☐*
- Décrire les autres propriétaires ci-dessous.*

#### Particulier (individu)

Nom :

Prénom :

Numéro de client de la Financière agricole du Québec :

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) :

#### Autre

Nom de l'entreprise :

Numéro de client de la Financière agricole du Québec :

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) :

NEQ :

Courriel du propriétaire des animaux :

**S'il y a un autre propriétaire des animaux, remplir l'une des deux sections ci-dessous.**

#### Particulier (individu)

Nom :

Prénom :

Numéro de client de la Financière agricole du Québec :

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) :

#### Autre

Nom de l'entreprise :

Numéro de client de la Financière agricole du Québec :

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) :

NEQ :

Courriel du propriétaire des animaux :

#### **1.4 Description du lieu d'épandage (lieu principal visé par ce bilan) (voir la définition dans le *Guide du bilan de phosphore*)**

Numéro de lieu :

Code de la MRC :

##### **1.4.1 Localisation cadastrale du lieu (décrire le lot principal)**

Cadastre rénové du Québec :

**Si non rénové :**

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

##### **1.4.2 Propriétaire du lieu**

*Si l'exploitant est propriétaire du lieu, passer à la section 2*

*Sinon, selon le cas, remplir l'une des deux sections ci-dessous.*

**Particulier (individu)**

Nom :

Prénom :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEQ (si enregistré au REQ) :

**Autre**

Nom de l'entreprise :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEQ :

Répondant ou personne à contacter

Nom :

Prénom :

Titre :

## 2 CHARGE DE PHOSPHORE PRODUITE ET IMPORTÉE PAR L'EXPLOITANT

### 2.1 Charge de phosphore produite dans le lieu d'élevage sous forme de déjections animales

Méthode utilisée pour déterminer la charge de phosphore produite	Charge de phosphore produite (volume X densité X concentration) (kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total)
Valeur moyenne CRAAQ	0.00
Caractérisation	0.00
Annexe VI du REA	2,052.00
Bilan alimentaire	0.00
<b>Total :</b>	<b>2,052.00</b>

### 2.2 Charge de phosphore importée sous forme de déjections animales

Nom du fournisseur (personne physique ou morale) :

Numéro de l'intervenant :

Numéro et rue :	Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :	Poste :
Charge de phosphore importée	0.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total	

Nom du fournisseur (personne physique ou morale) :

Numéro de l'intervenant :

Numéro et rue :	Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :	Poste :
Charge de phosphore importée	0.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total	

Nom du fournisseur (personne physique ou morale) :

Numéro de l'intervenant :

Numéro et rue :	Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :	Poste :
Charge de phosphore importée	0.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total	
Total des charges de phosphore importées :	0.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total	

### 2.3 Charge de phosphore importée sous forme d'engrais minéraux

<b>Total :</b>	<b>1,166.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>
----------------	---

### 2.4 Charge de phosphore importée sous forme de matières résiduelles fertilisantes (MRF)

<b>Total :</b>	<b>0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>
----------------	---

### 2.5 Charge de phosphore totale produite et importée dans le lieu (kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total)

Somme des totaux des sections 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4	<b>Total :</b>	<b>3,218.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>
--	----------------	---

### **3. CAPACITÉ DU LIEU À DISPOSER DE LA CHARGE DE PHOSPHORE, INSCRITE À LA SECTION 2.5**

**3.1 Charge de phosphore dont l'exploitant peut disposer par épandage sur toutes les cultures,  
incluant les pâtures**

#### **3.1.1 En propriété (remplir les sections 3.1.1.1 ou 3.1.1.2)**

<b>3.1.1.1 Lieu d'élevage</b>	<b>Total pour l'ensemble des superficies</b>	<b>4,141.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub></b>
-------------------------------	--	---

Ou

<b>3.1.1.2 Lieu d'épandage</b>	<b>Total pour les superficies du lieu décrit à la section 1.4</b>	<b>--- kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub></b>
--------------------------------	---	--

#### **Autres lieux d'épandage de l'exploitant dans une autre MRC**

<b>Numéro du lieu :</b>	<b>MRC :</b>	<b>0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>
-------------------------	--------------	---

Cadastre rénové du Québec :

#### **Si non rénové**

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

<b>Numéro du lieu :</b>	<b>MRC :</b>	<b>0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>
-------------------------	--------------	---

Cadastre rénové du Québec :

#### **Si non rénové**

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

<b>Numéro du lieu :</b>	<b>MRC :</b>	<b>0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>
-------------------------	--------------	---

Cadastre rénové du Québec :

#### **Si non rénové**

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

**Total pour l'ensemble des superficies en propriété : 4,141.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total**

#### **3.1.2 En location**

**Total pour l'ensemble des superficies en location : 0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total**

#### **3.1.3 Nombre d'hectares exploités en propriété et en location**

Nombre d'hectares en culture, excluant les cultures maraîchères ou fruitières, prairies et pâtures

8.65 ha

Nombre d'hectares en prairies et pâtures

37.86 ha

Nombre d'hectares en culture maraîchère ou fruitière

0 ha

**3.1.3.1 Parmi ces hectares combien sont en littoral**

Nombre d'hectares en culture, excluant les cultures maraîchères ou fruitières, prairies et pâtures	0 ha
Nombre d'hectares en prairies et pâtures	0 ha
Nombre d'hectares en culture maraîchère ou fruitière	0 ha

**3.1.3.2 Parmi ces hectares combien sont de nouvelles sup. créées après le 18 déc.**

Nombre d'hectares en culture sous les lignes d'hydro	0 ha
Nombre d'hectares en culture situées dans une mun. Annexe V.1	0 ha

**3.1.4 Saturation des sols en phosphore des superficies exploitées en propriété et en location**

Saturation en phosphore (%)	Superficie (ha)
< 7,6 %	36.5
7,6 % à < 13,1 %	0
13,1 % à 20 %	0
> 20 %	10.01

**3.1.5 En entente d'épandage****Remplir un tableau par entente**

Nom du receveur-exploitant (personne physique ou morale) :

Numéro de l'intervenant :

Numéro et rue :	Municipalité :
Code postal :	Téléphone :
Charge de phosphore exportée chez le receveur	0.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total

Nom du receveur-exploitant (personne physique ou morale) :

Numéro de l'intervenant :

Numéro et rue :	Municipalité :
Code postal :	Téléphone :
Charge de phosphore exportée chez le receveur	0.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total

Nom du receveur-exploitant (personne physique ou morale) :

Numéro de l'intervenant :

Numéro et rue :	Municipalité :
Code postal :	Téléphone :
Charge de phosphore exportée chez le receveur	0.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total
<b>Total pour l'ensemble des superficies sous entente d'épandage :</b>	<b>0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>

**3.1.6 Charge totale de phosphore dont l'exploitant peut disposer par épandage (kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total)**Somme des totaux des sections 3.1.1.1 ou 3.1.1.2, 3.1.2 et 3.1.5      Total : 4,141.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total

**3.2 Charge de phosphore dont l'exploitant peut disposer par traitement et transformation en produits utiles**  
(ne s'applique qu'aux lieux d'élevage qui exportent une charge de phosphore vers un lieu de transformation)

Total : 0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total

**3.3 Charge de phosphore éliminée par destruction**

(ne concerne que les lieux d'élevage qui exportent une charge de phosphore vers un lieu d'élimination)

Total : 0.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total

**3.4 Charge totale de phosphore dont l'exploitant peut disposer (kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total)**

Somme des totaux des sections 3.1.6, 3.2 et 3.3

Total : 4,141.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total

#### 4 BILAN DE PHOSPHORE DE L'EXPLOITANT

Charge totale de phosphore produite et importée (section 2.5)		3,218.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total
Charge totale de phosphore dont l'exploitant peut disposer (section 3.4)	Moins (-)	4,141.00 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> total
<b>BILAN DE PHOSPHORE DE L'EXPLOITANT :</b>	Égale (=)	<b>-923.00 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> total</b>

La conformité à l'exigence réglementaire de produire et transmettre, au ministère de l'Environnement, et Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), un bilan de phosphore démontrant la capacité de disposition de la totalité de la charge de phosphore, a été retenue par la Financière agricole du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) comme étant une mesure d'éco conditionnalité devant être respectée afin d'être admissible à certains programmes.

Ainsi, conformément aux dispositions applicables de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les renseignements nécessaires à l'application d'une loi au Québec, ou encore nécessaires à l'exercice des attributions ou à la mise en œuvre des programmes de ces organismes, peuvent leur être communiqués par le MELCCFP. Dans ce cas, certaines informations extraites du présent bilan de phosphore pourront être communiquées à ces organismes, sans autre avis.

#### 5 ATTESTATION ET SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

*J'atteste que les données que j'ai fournies à l'agronome signataire, afin qu'il réalise le présent bilan de phosphore, sont exactes.*

Nom et prénom de l'exploitant (en lettres moulées) :  [REDACTED]	Signature de l'exploitant :
--	-----------------------------

Date de signature (aaaa-mm-jj) : 2025-01-20

#### 6 DÉCLARATION ET SIGNATURE DE L'AGRONOME

*J'atteste que le présent bilan de phosphore pour l'année civile (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) 2025 a été établi conformément à l'article 35 du Règlement sur les exploitations agricoles.*

Nom et prénom de l'agronome (en lettres moulées) :  Nault, Jacques, agr.	Signature de l'agronome :  Jacques Nault
Numéro de membre de l'Ordre des agronomes du Québec : 3908	2025-01-20 Date (aaaa-mm-jj) :

#### ADRESSE AU TRAVAIL :

Numéro et rue : 265, boul. Industriel, suite 100	Municipalité : Châteauguay V (67050)		
Code postal : J6J4Z2	Courriel : jacques.nault@logiag.com	Télécopieur :	
Téléphone : 450 427-3000	Poste :	Autre numéro : 450-427-3000	Poste :

